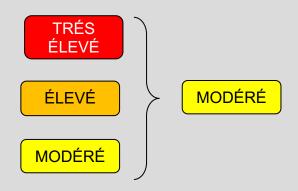
FICHE CONSEILS



1. Niveau d'importance



2. Domaine

SURETÉ

3. Thématique

PRÉVENTION CONTRE LES VOLS AVEC EFFRACTION

Nous n'avons pas de communication exacte sur les chiffres. Les risques de vol, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, représentent un « poids important » sur la direction de l'entreprise.

Il ne vaut mieux pas attendre le retour d'expérience pour mettre en place des moyens efficaces.

4. Acteurs

La direction, le responsable sécurité (si présent)

5. Principes

La sûreté repose sur plusieurs principes. Dans le cas de vols extérieurs, le principe de base est d'essayer de retarder au maximum l'action malveillante.

Retarder signifie « rendre plus difficile et plus longue ».

FICHE CONSEILS



6. Mode d'emploi

La sécurité d'un bâtiment repose sur plusieurs mesures, cumulables ou non :

Mesures périmétriques/périphériques : le principe est de cumuler les obstacles afin de ralentir la progression des malfaiteurs (portail, clôtures, portes, fenêtre, accès aux locaux).

Les serrures vendues dans le commerce, ont toutes une résistance limitée, représentées par ce symbole *

* résistance 5 mn ** résistance 10 mn *** Résistance 15 mn

Mesures organisationnelles : formations des personnels, présence d'un service de sécurité, contrôle d'accès, zone interdites à certaines personnes.

Mesures techniques : vidéo surveillance, contrôle d'accès, système d'alarmes anti intrusion

Une mesure technique simple peut être l'amélioration de l'éclairage extérieur de votre établissement.

7. Diagnostic et mise en place d'un plan d'action

Dans la plupart des cas, les moyens à mettre en place seront des moyens de prévention et des moyens de protection.

Dans un premier temps, vous devez identifier la menace principale.

Prev 33 peut vous accompagner dans cette analyse et dans la mise en œuvre de mesures de prévention simples.

Dans tous les cas, le responsable de l'établissement pourra prendre les décisions et faire les arbitrages nécessaires en connaissance de cause.

Les éléments fournis seront le chiffrage des opérations de mise en sécurité (si nécessaire), la proposition des priorités avec argumentaire, et éventuellement la proposition d'un plan d'investissement pluriannuel, si les écarts sont importants.